

Toujours plus solidaires !

pp. 15 > 19



ACTUALITÉS Concertation pour la révision du PLU

VENELLES AVANCE Gardons le végétal dans Venelles !

ÇA BOUGE Jeunesse : l'artistique sur les bancs de l'école



• Toute l'actualité de votre ville sur venelles.fr
Venelles l'appli
Facebook
et Instagram

Ville de Venelles

• Abonnez-vous
à la newsletter
de Venelles !

Vous recevrez l'essentiel
des actualités municipales,
les événements culturels,
sportifs et associatifs à venir.
communication@venelles.fr

• Couverture

Triathlon de l'espoir connecté –
mai 2022 ©Tobias Simon

Sommaire

ATTENTION

**Prévention incendie : soyez
vigilants !**

**L'accès aux massifs est encadré
à compter du 1^{er} juin.** (lire p.14)

Un seul numéro : 0811 20 13 13

ou infos sur :

www.myprovence.fr

RETOUR EN IMAGES

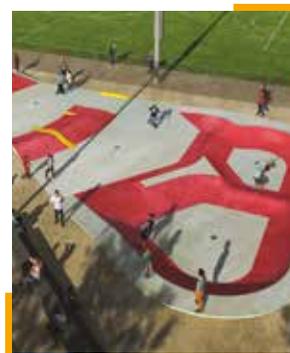
P. 4-7

Les événements marquants de février à mai 2022

VENELLES AVANCE

P. 8-14

- **Actualités** - Révision du PLU : la concertation
- **Décryptage** - Le budget prévisionnel de la Commune
- **En travaux** - Du nouveau au skate park – Le pôle culturel dans sa dernière ligne droite – Point sur les chantiers de modernisation des réseaux
- **Partenaires** – La Métropole évolue
- **Développement durable** – L'Agenda 2030 est bientôt prêt ! – Garder du végétal dans la ville
- **Hommage** à Bernard Bigot



DOSSIER

P. 15-19

Venelles toujours plus solidaire



ILS FONT LA VILLE

P.20-24

- **Portrait** - L'aquarelliste Petra Wauters
- **Associations**
- **Les tribunes des élus**



CA BOUGE

P. 25-28

- **Jeunesse/Culture** – Quand l'art s'invite à l'école
- **Agenda** – À faire / à voir / à découvrir cet été



VENELLES PRATIQUE

P. 29-31

- **Numéros utiles** - Nouveaux professionnels
- **Carnet** - Permanences
- **Pharmacies de garde** - Collecte et tri des déchets



Venelles • Mag

*Journal d'information municipale de
la Ville de Venelles (Bouches-du-Rhône)*

Directeur de la publication : Arnaud Mercier
Rédactrice en chef : Anne-Claire Friehe
Rédaction : Anne-Claire Friehe, Chloé Jacquety,
Emmanuel Rufi • **Photos :** Mairie de Venelles
Impression : CCI • Tirage 3 800 exemplaires

Dépôt légal à parution
**Remerciements au comité de relecture
composé de :** Sylvie André, Emmanuel Rufi et
Françoise Weller
Accueil Mairie : 04 42 54 16 16
Service Communication : 04 42 54 93 27
communication@venelles.fr



« De nombreux Venellois ont manifesté leur souhait d'aider les déplacés ukrainiens et nous les en remercions ! »

Édito

Célébrer la vie !

L'été arrive et, avec lui, un beau programme d'animations pour les jeunes et les moins jeunes. Fête de la Saint-Jean, bal de la fête nationale, mardis en fête ainsi que de nombreuses autres activités plongeront notre village dans une ambiance joyeuse, après deux ans de contraintes sanitaires. Cette convivialité, nous la retrouverons bientôt dans notre futur pôle culturel. Alors qu'il ne manque plus qu'un petit semestre pour finaliser le chantier, les Venellois se sont réunis pour s'approprier ce prochain lieu de vie, au cœur de la commune.

Célébrer la vie, c'est aussi prendre soin de ceux qui font face à de graves difficultés pour se loger, se nourrir, se soigner et se déplacer. Au quotidien, le Centre Communal d'Action Sociale travaille au service des Venellois fragilisés, des chercheurs d'emploi, des séniors, des personnes en situation de handicap. Cette action est coordonnée avec un monde associatif particulièrement dynamique et solidaire.

Cette même collaboration permet également à Venelles de s'engager pour l'accueil de familles ukrainiennes. Leurs enfants ont ainsi pu reprendre le chemin de l'école et s'inscrire à diverses activités sportives grâce à l'implication de nos associations. Le Conseil municipal a également voté la gratuité de la cantine pour leurs enfants et, côté transport, la Métropole offre des pass gratuits que les familles peuvent récupérer dès maintenant au CCAS.

De nombreux Venellois ont manifesté leur souhait d'aider les déplacés ukrainiens et nous les en remercions ! Pour cela, la Mairie a réactivé sa plateforme venelles.entraidonsnous.fr pour que chacun puisse proposer son soutien dans les domaines suivants : conversation en français, aide aux déplacements, accompagnement administratif, suivi santé, soutien scolaire et traduction.

Il fait bon vivre dans notre village et l'engagement de notre équipe municipale est de préserver cette harmonie pour que la vie des Venellois puisse être heureuse et riche, comme celle des centaines que vous pourrez croiser dans les pages de ce Venelles Mag.

Arnaud Mercier
Maire de Venelles

Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône
Membre du Bureau et Président de Commission
à la Métropole Aix-Marseille-Provence



26 mars

Venelles au temps des « Années folles »

Vous avez été nombreux à jouer le jeu et à vous replonger dans les années 20 le temps d'une matinée de carnaval, parés de vos plus belles tenues d'antan. Charleston, Chamboul' tout, pétanque, jeux en bois, photomaton... Les animations réparties dans le centre-ville ont rencontré un beau succès !



30 mars

Jour de fête à la Campanella

Le restaurant municipal a fait salle comble en cette double occasion : célébrer les anniversaires du mois et inaugurer la toute nouvelle véranda. Des seniors heureux de partager ces moments conviviaux et chaleureux.



Du 1^{er} au 30 avril

Mensuelle : « Roulez jeunesse ! »

Habitants, agents municipaux, commerçants, enfants... C'est tous ensemble que nous avons tenté de relever le défi lancé par le service Jeunesse : pédaler 3328 kms pour égaler les coureurs du Tour de France !



9 avril

Inauguration du Local

Le nouveau lieu dédié aux 15 / 22 ans a ouvert ses portes après deux mois de chantier co-financé par le Département. Espace gaming, multimédia, babyfoot, billard, terrasse... Les jeunes Venellois se sont vite approprié le Local, animé par Kevin.



Du 11 au 22 avril

Les vacances au centre de loisirs

Des animations sur le thème de Pâques, du printemps, des volcans, de l'art et des petites bêtes, une séquence cinéma, des jeux sportifs, une sortie à la bibliothèque, une autre au bowling... : un programme dense et varié a divertis les quelque 130 enfants accueillis au cours des deux semaines.



17 avril

Joyeuses Pâques !

Les cloches ont été généreuses pour tous les petits gourmands qui ont participé à la chasse aux œufs organisée au centre de loisirs.



24 février

La tête dans les étoiles

Thomas Richard, médiateur scientifique du Planétarium Peiresc d'Aix-en-Provence a embarqué les spectateurs captivés vers l'infini, lors de cette conférence interactive sur les grands exploits de la conquête spatiale.



26 mars

Le Printemps des musiciens

Le public était conquis lors de ces deux concerts donnés par les élèves de la MJC Alain Leprest. De la classe d'éveil musical jusqu'aux musiciens confirmés, l'harmonie était au rendez-vous et les applaudissements aussi !



28 mars

Sortie ciné

Tous les petits élèves de maternelle ont assisté à la projection du court-métrage « Monsieur Bout-de-Bois », adapté d'un grand classique de la littérature jeunesse. Une première expérience du grand écran pour bon nombre d'entre eux qui étaient émerveillés ! Un projet pédagogique complet puisque les enfants ont ensuite échangé et travaillé autour du film avec leurs enseignantes.



31 mars

Plein les mirettes

Les écoliers venellois sont partis à la découverte du Street circuit. De la théorie à la pratique, il n'y a qu'un pas, que les enfants ont franchi avec aisance pour créer à leur tour une œuvre éphémère. (lire p. 25)



2 avril

Campagne Violaine : les élus à la rencontre des riverains

Après deux ans d'interruption liée à la crise sanitaire, les visites de quartier reprennent. Le Maire et des élus municipaux ont échangé avec les habitants de Violaine.



#Venelles participative

Juin

Retour sur les élections présidentielles

Venelles a affiché un taux de participation supérieur à la moyenne nationale avec près de 80% de votants aux deux tours. Ce scrutin a été l'occasion d'ouvrir un 8^e bureau de vote afin d'adapter les modalités pratiques de vote à la population venelloise.





Du 5 au 12 février

Tout schuss !

Des souvenirs plein la tête pour les 47 Venellois âgés de 6 à 17 ans qui sont partis une semaine à Vars avec le service Jeunesse et deux moniteurs du VPAM. Un séjour placé sous le signe de la bonne humeur...

19 février

Bravo à nos basketteurs !

Un « selfie win » de plus pour la collection de l'équipe de Nationale masculine 2 du BMAV qui s'est imposée 75 à 65 face à l'Ouest lyonnais lors d'un match important de la saison.



12 mars

Les Archers de Venelles Loisirs se démarquent au championnat national d'hiver

Bravo à Christian Girardo (poulie) et Eric Vanni (arc classique) qui ont fini premiers dans la catégorie adultes mixtes !



13 mars

Les femmes à l'honneur au Judo Club

Dans le cadre de la journée internationale pour les droits des femmes, Anne-Fatoumata M'Bairo, championne du monde et d'Europe par équipe, a rendu visite aux judokas du club venellois pour deux entraînements mémorables.



19 mars

Jolie fin de saison pour le VPAM

Le club de ski venellois a réuni 90 adhérents aux Orres pour sa course annuelle, et - journée des droits des femmes oblige - ces dernières ont été particulièrement chouchoutées. Une fin de saison pleine de partage autour de la passion de la glisse.



20 mars

Retour sur le loto du Ping Pong Venelles

Plus de 450 personnes ont pris part au super loto au parc des sports !



Révision du PLU

Retour sur l'enquête publique

La procédure de révision du Plan local d'urbanisme est en cours et se poursuit depuis sept ans, sous l'égide de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Une enquête publique s'est déroulée de fin avril à fin mai.



La révision du PLU ambitionne de maîtriser le développement de Venelles pour en préserver le cadre de vie. Elle apporte davantage de cohérence avec les objectifs du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) validé en conseil municipal en juillet 2016. Ce travail s'inscrit dans la démarche de transition environnementale, économique et sociale engagée par la Ville, très attachée au développement durable.

Le projet de PLU révisé a bénéficié de plusieurs ajustements depuis le lancement de la procédure. La prise en compte des préconisations des partenaires institutionnels et des services de l'Etat a permis d'avancer avec encore plus d'ambition vers la définition d'un territoire équilibré.

L'avenir de Venelles

Au-delà des obligations légales, la concertation engagée dès 2017 a également été essentielle au regard des enjeux concernés et de la volonté d'impliquer les Venellois dans l'aménagement

de la ville de demain. Les habitants ont pu faire leurs propositions sur le projet du 25 avril au 25 mai dernier, dans le registre disponible en ligne ou lors de permanences avec le commissaire enquêteur dans les locaux du pôle Aménagement de la mairie. A l'heure où nous bouclons ces pages, une trentaine de remarques ont été émises. L'adoption du PLU révisé est prévue d'ici novembre prochain. [#venellesentransition](#)

Les enjeux de la révision :

- Objectif : accompagner un développement raisonnable de la commune en économisant l'espace et en luttant contre l'étalement urbain = 9600 habitants maximum d'ici 2030
- Renforcer l'attractivité économique
- Préserver les espaces sensibles
- Favoriser des déplacements respectueux de l'environnement
- Encourager des projets durables et concertés.

C'est maintenant !

- **Déclaration annuelle du quotient familial** : pour bénéficier de dégrèvements sur les tarifs des services périscolaires en 2022-2023, pensez à remplir le formulaire disponible au CCAS ou sur [venelles.fr](#)
- **Plan canicule** : En prévention d'un éventuel épisode caniculaire, pensez à vous inscrire ou inscrire vos proches sur le registre tenu au CCAS afin de bénéficier de l'accompagnement prévu pour les publics fragiles.
+ d'infos : 04 42 54 98 00
- **Inscriptions scolaires** : les pré-inscriptions dans les écoles communales sont ouvertes. Les dossiers sont à récupérer en ligne.
+ d'infos : [sur venelles.fr](#) (> [Venelles au quotidien](#) > [Vie scolaire](#))
- **Prochaine session de coaching pour l'emploi** : Une réunion d'information est prévue le 13 septembre salles des Logissons.
+ d'infos : [sur venelles.fr](#) (> [Agenda](#))
- **Envie de rejoindre les pompiers volontaires ?** La caserne de Meyrargues recrute : vous avez plus de 18 ans et êtes motivés par un engagement citoyen, contactez le centre de secours au 04 42 63 60 30
- **Partez plus serein** : grâce à l'opération tranquillité vacances.
+ d'infos : [sur venelles.fr](#) (> [Venelles au quotidien](#) > [Sécurité & urgences](#)) ou au 04 42 54 93 40

Budget 2022

Une situation tendue

Le Conseil municipal a voté un budget prévisionnel 2022 marqué par une maîtrise des dépenses de fonctionnement et un effort maintenu sur les investissements pour la Ville, sans augmenter les impôts locaux.



La mise en route imminente des nouveaux panneaux photovoltaïques au parc des sports permettra à la Commune de percevoir environ 30 000 euros chaque année.

L'année 2021 s'est clôturée avec un « coût Covid » de près de 345 000€ en dépenses de fonctionnement¹ ainsi qu'une nette diminution des recettes liée aux annulations de spectacles et à la baisse d'activité du centre de loisirs en raison de la crise. La Commune a réussi à maintenir ses services, à soutenir les associations et à réaliser plus de 7,3 M€ d'investissements avec l'aide des partenaires financiers, pour poursuivre des projets structurants pour la Ville : Pôle culturel, voiries, aménagements au parc des sports ou encore panneaux photovoltaïques et ce, sans avoir eu recours à l'emprunt. D'ailleurs l'encourt de la dette à Venelles a baissé de 56,7% depuis 2014.

Une année 2022 très contrainte

En 2022, l'impact de la crise sanitaire se cumule avec une forte hausse des tarifs de l'énergie : 30% d'augmentation du prix du

gaz et près de 100% de celui de l'électricité soit 256 000 euros de facture énergétique en plus... Du côté des recettes, seule une hausse des rentrées des régies municipales est prévue avec la sortie de la crise sanitaire.

« Il nous faut également prendre en compte une nouvelle baisse de la dotation forfaitaire versée par l'Etat. Dans ce cadre contraint et afin de ne pas augmenter les impôts, la maîtrise des dépenses de fonctionnement est essentielle pour l'équilibre de notre budget » précise David Thuillier, délégué aux finances et au contrôle de gestion.



Venelles s'adapte, avance et réussit malgré tout à programmer plus de 9 millions d'euros de travaux en 2022 grâce à sa capacité d'autofinancement et aux subventions du Conseil départemental, de la Métropole,

de l'Etat et du Conseil régional. Le recours à l'emprunt n'est pas exclu en fonction de l'avancée des projets et de la possible révision à la baisse des attributions de compensation suite à la récente réforme territoriale (loi 3DS - lire p..11).

En 2022 sont programmés en investissement : la fin de la construction du pôle culturel, la poursuite des aménagements au parc des sports, des travaux de voiries, des rénovations de réseaux rue de la Reille et des études pour réaménager l'avenue de la grande Bégude.

Ces projets s'inscrivent dans les objectifs annoncés que sont le maintien d'un cadre de vie harmonieux, la transition énergétique et écologique, le soutien au développement économique et à la transition numérique.

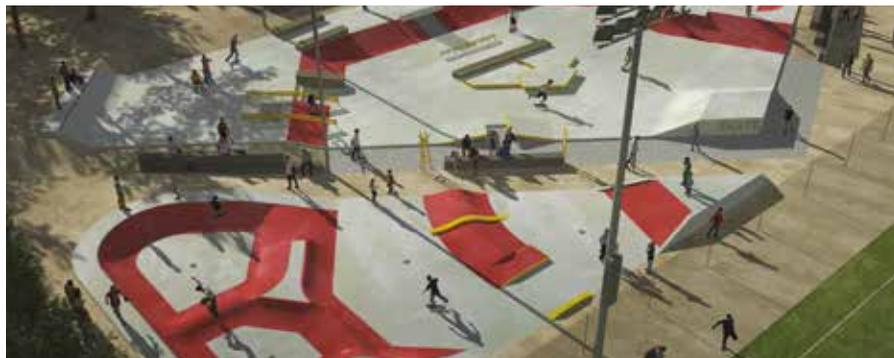
1. Lire Venelles Mag 86, p. 8 - coût global pour 2020 et 2021 estimé à plus de 672 000€

2. Lire p.14

Skate park

400 m² de plus !

Les travaux d'extension du skate park sont lancés depuis le mois dernier au parc des sports Maurice Daugé. Financé à 70% par le Département des Bouches-du-Rhône, le chantier de près de 110 000 euros est conduit par *Constructo Skatepark Architecture*. Réalisés par *Territoire Skatepark*, de nouveaux équipements sont en cours d'installation pour améliorer la sécurité. Muret de glisse, bordures *slappy*, *coping*, *curb* et *manual pad* agrémenteront ce nouvel



espace sportif et ludique mieux équipé pour la pratique des débutants en glisse. De quoi compléter un site

de plus de 1 000 m² déjà très prisé des skateurs, trottiriders et rolleurs.

Venelles, la ville qui respire le sport !



Construction du pôle culturel

Encore un semestre



Les 2 700 m² du futur lieu emblématique de la culture à Venelles prennent sérieusement forme ! Le chantier actuel dessine d'ores et déjà clairement les divers espaces, de la médiathèque aux salles de spectacle. Les prochains grands jalons des

travaux seront le coulage du béton quartzé – un matériau protecteur et décoratif - sur les sols du hall et de la médiathèque puis la pose des gradins dans les deux salles de spectacle. Entre-temps, encore mille et une finitions sont à réaliser : interventions électriques et de plomberie, pose de peinture ou encore aménagement du jardin urbain et des patios ! La fin des travaux est attendue pour l'automne prochain. S'en suivront les phases réglementaires de contrôle par les commissions de sécurité.

Ce n'est qu'à l'issue de ces étapes que la médiathèque et les services du pôle municipal Sport, culture et animation du territoire pourront emménager progressivement dans les lieux. Quant aux abords extérieurs, ils sont également en cours de création : la voie du vieux canal est en plein aménagement et les jardins seront travaillés jusqu'à l'hiver prochain.



Réseaux d'eau et d'assainissement

Les travaux d'amélioration

Les chantiers d'envergure récemment menés à Venelles sont indispensables à l'amélioration des équipements de distribution d'eau aux habitants et de collecte des eaux usées. Ces réalisations sont conduites par

la Régie des eaux du pays d'Aix. Après les chemins de Fontcurberte et de la Resquillette, l'avenue du Jas de Violaine, c'est la dernière partie de l'avenue Maurice Plantier et le début de l'avenue de la Grande Bégude qui ont bénéficié

d'importantes restructurations. Réduction des risques de fuites et redimensionnement des canalisations sont au cœur de ces chantiers stratégiques pour répondre aux besoins des usagers.

Loi 3DS...

La fin des « territoires »

Adoptée début février 2022, la loi dite « 3DS » vise la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et la simplification de l'action publique locale. A l'échelle de la commune, elle a notamment pour conséquence de modifier le mode de gouvernance de la métropole Aix-Marseille-Provence.



Les élus métropolitains en séance de travail sur la nouvelle organisation de la Métropole

La Métropole Aix-Marseille Provence comprend actuellement un échelon intermédiaire appelé « conseil de territoire ». Au nombre de six, ces derniers recouvrent le périmètre des anciennes communautés d'agglomération, dont la communauté du Pays d'Aix que Venelles a contribué à fonder en 1993. Jusqu'alors, la Métropole avait la possibilité de déléguer aux conseils de territoire la plupart de ses compétences opérationnelles et les moyens associés. Suite à l'approbation de la loi 3DS, ces conseils de territoire seront supprimés à partir du 1^{er} juillet 2022.

L'État a considéré que cet échelon limitait la capacité de la Métropole à se saisir des enjeux stratégiques du territoire. Pour permettre à cette dernière de relever ces défis tout en maintenant des services de proximité de qualité, la loi 3DS a donc permis au conseil métropolitain de revoir la répartition des compétences au

sein de cet Etablissement public de coopération intercommunal.

Ainsi, cette loi prévoit que les communes réintègrent la gestion du service public de défense extérieure contre l'incendie et des bornes à incendie. En parallèle, des discussions sont engagées pour déterminer

RAPPEL

Créée en 2016, la métropole Aix-Marseille-Provence comprend 92 communes et compte 1,85 million d'habitants. Elle est issue de la fusion de six intercommunalités, dont la communauté urbaine de Marseille Provence et la Communauté du Pays d'Aix.

Elle est la première de France par sa superficie et la deuxième en termes de nombre d'habitants.



quelles seront les compétences qui doivent rester métropolitaines et celles devant être restituées aux communes.

Les discussions prévues jusqu'à la fin de l'année concernent :

- la gestion, l'entretien des voiries et la signalisation ;
- les espaces publics dédiés au déplacement urbain ;
- la gestion des eaux pluviales ;
- la gestion des équipements sportifs et culturels, notamment le centre aquatique Sainte-Victoire.

L'issue de cette refonte du projet métropolitain aura un impact financier et opérationnel pour les communes et pour la Métropole.

La mutuelle du Département 13

Étudiant, famille, personne seule, couple âgé, famille monoparentale : l'offre proposée par le Département aux habitants des Bouches-du-Rhône est sans condition de ressources. Le dispositif permet de bénéficier d'une mutuelle à un tarif attractif et avec des niveaux de garanties intéressants, de qualité, sans limite d'âge et sans délai de carence. Elle concerne : optique, dentaire, soins médicaux, hospitalisations... et des services prenant en compte l'assistance aux aidants. [#venellesengagee](https://www.venellesengagee.fr)

+ d'infos : www.departement13.fr/mutuelle-negociee



Habitat

Gardons le végétal dans Venelles !

La lutte contre l'artificialisation des sols est un engagement fort en faveur de la biodiversité. Une préoccupation urgente qui répond à la demande des Venellois de préserver la nature dans la ville...

En 2019, la réglementation du Plan local de l'urbanisme (PLU) en matière de préservation de la qualité urbaine, architecturale et paysagère a été renforcée à Venelles. Des recommandations ont en effet été fixées dans un guide¹- le CRAUP - partie intégrante du PLU. Elles sont destinées à quiconque est amené à construire ou mener un projet d'aménagement sur sa propriété. Déclinés par quartiers et zones d'habitat, les conseils concernent l'intégration des habitations dans leur contexte urbain et paysager et la valorisation des espaces de rue. Édifices, toitures, clôtures, terrasses, choix des végétaux et jardins sont donc impactés. Par exemple, il est préconisé de privilégier des sols en alvéoles ou graviers enherbés, du dallage planté ou du platelage bois pour favoriser l'écoulement des eaux de pluie.

plein de base se limite à 60 cm de haut complété d'un éventuel équipement de 1m ajouré. Dans cette même zone, les clôtures séparatives entre habitations doivent être en haies vives, avec possibilité de les doubler en grillages et ne peuvent pas dépasser 1,80 m.

Tout contrevenant à ces dispositions s'expose à un procès-verbal d'infraction transmis au Procureur de la république. Le contrevenant est alors entendu par la gendarmerie et l'affaire est jugée au pénal, avec le risque de sanctions allant d'une amende jusqu'à 75 000 € à une peine d'emprisonnement.

« Chaque projet privé participe à la qualité du paysage à Venelles. On peut considérer que le domaine privé appartient aussi au patrimoine public lorsqu'il est visible aux yeux des passants. Le traitement

du bâti ne concerne donc pas que le propriétaire de l'habitation. Il fait partie également du patrimoine communal. » conclue Marie Sedano, adjointe à l'urbanisme. #venellesentransition



Maintenir des haies autour des habitations individuelles c'est :

- lutter contre les impacts du vent participant à l'érosion des terres, et à la propagation des parasites ;
- créer un microclimat et conserver un milieu favorable à une biodiversité riche : abeilles, insectes, oiseaux... ;
- réguler l'humidité et empêcher le dessèchement du sol et des plantations ;
- protéger les bâtiments ;
- préserver un cadre de vie harmonieux pour tous.

Les clôtures pleines sur rue sont interdites

En application du règlement du Plan local de l'urbanisme en vigueur à Venelles, des contraintes très précises doivent être respectées pour différents travaux, y compris la pose de clôture. Les murets existants présentant un intérêt patrimonial doivent être conservés / restaurés et leur hauteur inchangée dans tous les zonages. En zone naturelle, la clôture ne peut pas excéder 1,20 m dans les 5 mètres jouxtant la voie ou l'emprise publique. En zone urbaine, seules les clôtures en bord de voie en haies vives peuvent monter jusqu'à 1,80 m. Dans le cas de clôtures en matériaux, le muret

Clôtures : les préconisations du CRAUP pour Venelles

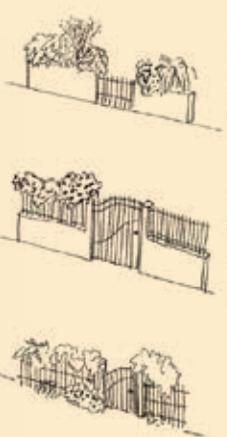
En zone pavillonnaire

Les grillages en PVC et les remplissages en panneaux ou rouleaux sont à proscrire.



- MURET**
40 à 80cm de haut
pierre naturelle
ou maçonnerie enduite 2 faces
ou béton brut
- MURET + GRILLE**
grille métallique de forme simple
barreaux de vertical
La hauteur totale muret + grille ne doit
pas excéder 1,80m
- GRILLE**
grilles hauteurs (1,80m maximum),
métalliques
forme simple, barreaux de vertical
supports sur poteaux béton, rails et
recouvrements de terre
- GRILLAGE + VÉGÉTATION**
fonction grilles ou toiles foncée
maille rectangulaire ou tréfilin de fil
de fer, recouvert à torsion, doublée
d'une toile d'ampère, plantes
grimpantes ou massifs arbustifs
hauteurs maximum 1,80m

Dans le vieux village et les hameaux



- MURET**
40 à 80cm de haut
pierre naturelle
ou maçonnerie enduite 2 faces
ou béton
- MURET + GRILLE**
grille métallique de forme simple
barreaux de vertical
PAS de grillage en PVC
PAS de remplissage en panneaux ni
en rouleaux
- GRILLE**
grille hauteurs, métallique
forme simple, barreaux de vertical
supports sur poteaux béton recouvert
de terre
PAS de grillage ni de PVC
PAS de remplissage en panneaux ni
en rouleaux

¹ Cahier de recommandation architectural urbain et paysager élaboré par la Commune et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Bouches-du-Rhône

En route vers l'Agenda 2030

Les 13 défis pour Venelles

Imaginons une ville durable par une série d'actions concrètes dans tous les domaines et dans la durée : c'est la proposition engagée par Venelles en transition. Elle se concrétise à présent par la finalisation de l'Agenda 2030 co-construit avec les Venellois.

L'élan participatif pour transformer durablement Venelles a débuté à la fin de l'été dernier. Cette démarche participative inédite et labellisée par le ministère de la transition écologique s'est traduite par une large concertation, des échanges, des ateliers, des comités de pilotage. Voici l'heure de l'élaboration de la feuille de route des huit prochaines années : aujourd'hui les treize défis sont identifiés. Ils répondent aux attentes des Venellois pour le développement de l'économie locale, un environnement préservé et plus de lien social. Ils sont classés en trois axes : ville nature, ville bien-être et ville dynamique.

Ces défis majeurs seront déclinés en trente-trois objectifs, eux-mêmes déclinés en actions. C'est ainsi que la Ville et ses habitants pourront concrètement agir en suivant des fiches-actions réalistes et planifiées. L'Agenda 21 avait permis d'avancer rapidement en termes de développement durable et de matérialiser des réalisations innovantes et précieuses pour la préservation de notre environnement.

« L'agenda 2030, qui vous sera présenté de manière complète et que chaque Venellois recevra dans sa boîte aux lettres, sera notre guide pour continuer d'avancer plus loin ensemble dans la transition en investissant tous les domaines de notre quotidien » conclut Nicolas Conrad délégué au développement durable. Prochaine étape : la semaine du développement durable du 17 au 24 septembre puis l'adoption de l'Agenda 2030 en Conseil municipal.

[#venellesentransition](#)



VENELLES NATURE

1. Connaître, préserver et développer la biodiversité
2. Favoriser les déplacements doux et éco-responsables
3. Limiter la production de déchets et améliorer leur gestion
4. Maîtriser l'étalement urbain et l'artificialisation des sols
5. Réduire les consommations d'énergie et favoriser les énergies renouvelables



VENELLES BIEN-ÊTRE

6. Lutter contre les pollutions
7. Proposer une offre de logements adaptée
8. Favoriser les actions culturelles, le lien social et intergénérationnel
9. Développer l'implication citoyenne
10. Permettre aux habitants de vivre en bonne santé
11. Soutenir l'agriculture locale et l'alimentation de qualité



VENELLES DYNAMIQUE

12. Promouvoir l'emploi local et un développement économique raisonné
13. Accompagner le changement des pratiques de consommation



"Territoire durable – Une Cop d'avance" : ça bouge...

Le jury qui décerne et suit ce label est venu évaluer les actions déployées dans la ville depuis trois ans : l'occasion de revenir sur les équipements et dispositifs mis en place et de présenter la démarche Venelles en transition. Distinguée en 2018 par l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement, Venelles ambitionne de dépasser son niveau 2 sur 4 après cette nouvelle évaluation. Verdict attendu courant juillet...



Le jury du label à Venelles en avril dernier

Ayez le réflexe Recyclette !

Encore une fois Venelles a été précurseur... La première mini déchetterie de France est ici ! Venez donner une seconde vie à vos capsules de café, petits objets en plastique, piles, ou encore cartouches d'encre à la Recyclette, rue des écoles.

Bernard Bigot

C'est à Venelles qu'il avait choisi de s'installer lors de sa nomination en tant que directeur d'Iter Organization en 2014 ; Bernard Bigot s'est éteint le 14 mai dernier.

La municipalité a souhaité rendre hommage à ce Venellois, chercheur passionné, et s'associer à l'élan international de solidarité suite à sa disparition.

Bernard Bigot a considérablement participé au rayonnement international de notre territoire provençal dans le secteur de la recherche scientifique. Il était arrivé à la tête d'Iter après un brillant parcours de chercheur, d'enseignant à l'école Normale Sup de Lyon, de

collaborateur au ministère de la recherche et de l'éducation nationale auprès de Claudie Haigneré, puis d'administrateur général du CEA Cadarache.

Scientifique visionnaire, il a joué un rôle majeur dans les débats sur le climat et s'est impliqué fortement dans la gouvernance de la filière nucléaire.

Unanimement renouvelé à la direction d'Iter l'an passé, Bernard Bigot a mené un profond travail de reconfiguration d'un projet aux enjeux complexes. Il a fait entrer de manière décisive Iter dans sa phase de réalisation technologique et industrielle et a fédéré les parties prenantes autour d'un objectif partagé de

mettre au point une nouvelle source d'énergie durable. Travailleur inépuisable, démontrant un engagement exceptionnel, Bernard Bigot a toujours mis son énergie au service des projets et de la science, avec une faculté de mobilisation et une vision qui ont marqué tous ceux qui ont travaillé avec lui. Venelles a perdu un grand homme.



©I.O

C'EST DE SAISON

Frelons asiatiques, moustiques....

Retrouvez toutes les mesures de précaution sur venelles.fr (> Venelles au quotidien > les animaux dans la ville)

Accès aux massifs forestiers en été :

Du 1^{er} juin au 30 septembre l'accès aux massifs forestiers est strictement encadré. Les espaces délimités en "Zone d'accueil du public en Forêt" (ZAPEF) au cœur du parc des sports restent accessibles sans restriction, sauf en période « rouge ».



La zone "ZAPEF" : autour des tennis et du pas de tir du parc des sports



Venelles, toujours plus solidaire

À Venelles, on a du coeur ! Toute l'année, bénévoles, élus, agents municipaux, associations humanitaires, sportives et professionnels venellois s'investissent pour créer un solide lien social.

Comment remplir un document administratif en ligne quand on ne sait pas manier une souris ? A l'accueil de la mairie, on vous guide avec douceur et professionnalisme dans le cadre des actions municipales de lutte contre la fracture numérique. Vous voulez améliorer votre CV ? Des ateliers sont mis en place au Bureau municipal de l'emploi. Vous voulez profiter pleinement de votre retraite et conserver une vie sociale active ou vous recherchez un logement social ? L'équipe du CCAS vous attend... Si vous êtes prêts à vous investir pour défendre une cause caritative, rejoignez les associations !

Social, financier, technique, administratif, familial, festif ou culturel..., l'accompagnement à Venelles revêt des formes multiples participant à préserver une ambiance de village où il fait bon vivre.

Le chiffre :

458 627€

C'est le montant de la subvention attribuée cette année par la Commune au CCAS pour garantir un accompagnement de qualité aux publics les plus fragiles.

Le diagnostic social réalisé en 2020¹ permet de préparer une réponse adaptée aux nouveaux besoins des Venellois. Une démarche essentielle pour ajuster les politiques sociales publiques et associatives dans les champs de la précarité, du vieillissement, du handicap, du logement, de l'emploi et de l'insertion. Des groupes d'analyse poursuivent le travail engagé pour structurer la réponse municipale aux défis actuels.

« Le Centre communal d'action sociale joue à cet égard un rôle central. L'objectif est de sortir de l'isolement les Venellois qui en souffrent » précise Valérie Busso, conseillère municipale déléguée à l'action sociale. Depuis des années, le CCAS conduit un large panel d'actions auprès des publics fragilisés.

Au plus près de la population

De concert avec des responsables associatifs et des habitants, il intervient auprès des personnes démunies ou fragilisées, pour le logement social, la petite enfance, les demandeurs d'emploi... Grâce à une écoute personnalisée, l'équipe recueille, gère et suit les besoins de personnes requérant un soutien, d'urgence ou pérenne.

1. Analyse des besoins sociaux (ABS) lire Venelles Mag #83 – p.10

Au-delà des aides nationales comme les allocations adultes et enfants handicapés ou les primes d'activité, le CCAS coordonne aussi des aides spécifiques à Venelles d'un montant de près de 55 000 euros en 2021. Il peut s'agir de chèques d'accompagnement personnalisé alimentaires ou pour Noël, de bourses au permis de conduire, du Pass'loisirs, d'aides de secours d'urgence, de dégrèvements pour certains services tels la restauration collective ou le centre de loisirs.



Raphaël vous aide à l'accueil de la mairie pour vos démarches en ligne.

Qu'est-ce que le Centre communal d'action sociale ?

- Etablissement public administratif subventionné par la Ville
- Missions relevant à la fois de la loi (article L 123-5 du Code de l'action sociale et des familles) et des orientations données par la Municipalité
- Géré par un conseil d'administration présidé par le maire et composé d'élus de la majorité et de l'opposition, de membres nommés impliqués dans le champ social local, associations notamment
- Une équipe de **9 agents municipaux**
- **Quatre axes** de travail principaux :
 1. Aide sociale pour les personnes âgées, dépendantes, en difficulté : dispositifs d'aides, soutien aux demandes de logement social, étude de demandes de soutiens financiers ;
 2. Soutien aux familles en cas de conflits, de difficultés avec les enfants... ;
 3. Coordination de l'offre de services pour les 0-3 ans ;
 4. Loisirs et animations pour les seniors.
- Restaurant municipal pour les seniors, La Campanella
- Bureau municipal de l'emploi (lire Venelles Mag#86 – p.11)
- Gestion des registres « plan canicule » et du « plan grand froid » pour veiller sur les Venellois fragiles
- Organisation de permanences ouvertes à tout public pour aider les administrés en matière professionnelle, fiscale, psychologique, familiale, sociale...



Le CCAS propose une aide au transport aux personnes à mobilité réduite.

En matière de soutien aux personnes souffrant de handicap, l'action municipale vise à accompagner, humainement et administrativement, les Venellois concernés. « *Sur le plan des aménagements, la Ville investit en moyenne 50 000 euros par an pour la mise aux normes des équipements et des espaces publics* », indique Brigitte Cordaro, déléguée à la Santé publique et à la lutte contre les situations de handicap.

Les habitants potentiellement concernés par du logement aidé peuvent aussi être accompagnés. Une fois la demande d'habitat social complétée sur le portail gouvernemental et auprès du CCAS, des rendez-vous individualisés sont possibles pour étayer le dossier avec Valérie Busso et la responsable de l'équipe. Cette étape permet d'apporter tous les éléments nécessaires lors de l'examen des demandes par les commissions d'attribution de logements qui se font sous l'égide de la Préfecture.

« *A Venelles, nous sommes très attachés à cette approche humaine et ses liens de proximité* » insiste Martine Hénon, déléguée à la politique seniors. Dans cet objectif, le transport mis en place tout au

long de l'année constitue une aide précieuse. Il permet aux personnes en perte d'autonomie de se rendre au restaurant La Campanella, à leur bureau de vote, à une représentation culturelle ou une soirée festive organisée par la commune. « *Tout Venellois désireux de se sociabiliser a ainsi l'opportunité de partager et de participer à des ateliers, des activités et des moments festifs* » complète Christiane Tchareklian, en charge des animations pour les seniors.



Les élus du CCAS au plus près des seniors à Noël.

C'est aussi au sein du Centre communal d'action sociale que sont pilotés divers dispositifs de prévention de proximité. Ainsi à l'approche de l'été et de l'hiver, un registre est tenu à jour pour veiller sur les Venellois fragiles dans le cadre du « Plan Canicule » et du « Plan Grand froid ».

Culture et animation pour tous

Le lien social passe aussi par l'animation du territoire. Ainsi, les « Mensuelles Jeunesse » ou les rencontres entre les seniors et les enfants du centre de loisirs participent à développer les échanges intergénérationnels et la solidarité. Il en va de même pour la programmation culturelle municipale, accessible à tous².

2. lire p.25 – Venelles Mag #85

L'habitat solidaire à Venelles :

- 227 logements sociaux existants
- 66 appartements sociaux en construction
- 64 appartements sociaux en projet dont
 - 2 logements de 5 adultes en « maison gouvernante* » programmés aux Michelons
 - 1 ensemble de 56 logements réservés aux jeunes actifs dans le projet Verdon (lire p.11)

* dispositif associatif de logement adapté aux personnes non autonomes, fragiles voire marginalisées, aidées par une gouvernante en journée



Le parc Velenna en construction aux Michelons : des logements et une maison de santé

En parallèle, une dizaine d'associations venelloises œuvrent également jour après jour auprès de malades de Parkinson (lire p.21), de réfugiés, de mal logés, pour collecter du sang ou en soutien à des causes caritatives et humanitaires.

Et les clubs sportifs font aussi preuve de fraternité et d'entraide dans leurs activités et engagements.

Des élans partagés

Quand la solidarité rime avec gaieté et festivité ! Les Venellois de tous horizons répondent présents, que ce soit pour « Octobre rose » en soutien à la recherche contre le cancer du sein, ou en soutien à l'Association venelloise d'actions humanitaires qui

initie des animations pour soutenir l'Association française contre les myopathies lors du Téléthon. De leur côté, les artistes en herbe de l'association C.A.L.M ont réalisé des décorations dans le cadre de "Mars bleu", en partenariat avec les hôpitaux de Provence, pour alerter sur la nécessité du dépistage du cancer du côlon. Et, chaque année, le Triathlon de l'espoir rassemble les habitants au profit de l'Association pour la recherche sur les maladies neuro-dégénératives. Enfin, la 25^e foulée venelloise impulsée par le Speedy Club, aura cette année encore permis de lever des fonds pour l'association Rêves engagée auprès des enfants malades.



Quand les petits Venellois partagent un déjeuner avec les seniors au centre de loisirs L'Oustau



Le club Sport&Co mobilisé pour Octobre rose



12 000€ collectés cette année au profit du Téléthon



En solidarité avec l'équipe de l'hôpital de Salon pour « mars bleu »



La Foulée venelloise au profit des enfants malades



3 questions à ... Valérie Busso, éluée déléguée à l'action sociale

Quels sont les enjeux auxquels doit répondre Venelles ?

En plus des thématiques comme l'aide sociale, le handicap ou le vieillissement, on assiste à la montée en puissance de nouveaux sujets. La santé, par exemple, nous amène à réfléchir à une réponse médicale globale sur notre territoire. L'emploi doit être considéré sous toutes ses facettes intégrant les volets formation, création d'entreprise, évolution de carrière, coaching

et développement personnel. L'accompagnement des familles monoparentales est également devenue une mission prioritaire.

Et pendant la crise du Covid-19 ?

Il y a eu un besoin flagrant de plus de proximité. Notre rôle doit nous amener à organiser les politiques sociales pour répondre aux besoins tout en conservant une approche individuelle.

Pour vous, que signifie être solidaire ?

La solidarité c'est venir en soutien aux publics fragiles, favoriser les rencontres entre les générations et accompagner au mieux les "aidants". À Venelles nous avons la chance de vivre dans une ville à taille humaine où il est possible de tisser un lien social solide qui a du sens. C'est aussi prendre en compte tous les champs d'action : mixité des logements, culture accessible à tous, espaces favorisant la rencontre de publics de différents horizons etc.

Venelles, solidaire avec les Ukrainiens

Habitants, associations et municipalité œuvrent pour apporter leur contribution et apporter leur soutien à toute une nation.

Rapidement une coordination a vu le jour sous l'égide de la Ville et du CCAS pour fédérer toutes les actions initiées par les associations : Solidarité Logement Venelles, Carrefour citoyen de Venelles, l'Association Venelloise d'Actions Humanitaires, les clubs sportifs et des professionnels locaux. Les collectes lancées par l'AVAH, le judo club venellois et les parents d'élèves ont permis de rassembler de nombreux produits. A la suite de la fermeture du Centre de vaccination intercommunal Durance Sud, l'ensemble du matériel sanitaire et médical, remis aux Pompiers du Concors, a été acheminé en Ukraine. La plateforme Internet d'entraide de Venelles, lancée pendant le confinement, a été réactivée pour mettre en relation bénévoles, associations et particuliers souhaitant apporter leur soutien. Les Venellois ont aussi manifesté leur volonté d'offrir leur hospitalité aux Ukrainiens. Cinq familles ont ainsi été accueillies sur la commune à l'heure où nous bouclons ces pages. Les recettes du concert de Voice Gang, organisé à la salle des fêtes le 21 mai, ont été reversées à la Croix-Rouge française. Cet été, l'AVAH se mobilisera sur de

nombreux événements phares pour collecter des dons. [#venellesengagée](#)

+ En savoir plus : venelles.fr/soutien-a-l-ukraine/ et venelles.entraidonsnous.fr



Un goûter convivial au Bar des Alpes



Le club de volley PAWB soutient sa joueuse ukrainienne Olga



La jeune Ukrainienne Anastasiia, accueillie au sein de L'Association venelloise de tennis

Petra Wauters

Transmettre sa passion

De son talent de peintre aquarelliste, Petra a su tirer le meilleur pour le partager : cours, créations, stages, écriture, journalisme, cartes postales... La Venelloise a plus d'une corde à son arc d'artiste !



Elle peint avec douceur et poésie aussi bien les atmosphères d'orage, les ambiances madrilénes et argentines, les paysages de Provence que les fleurs.

En parallèle à son activité de création artistique, l'aquarelliste, installée à Venelles depuis de nombreuses années, y anime des ateliers de peinture à la MJC Allain Leprest. Elle aborde une vaste palette de thèmes et de techniques et invite d'autres artistes pour ouvrir le regard et élargir l'horizon de ses élèves. Pétra prépare actuellement plusieurs expositions en France, notamment avec les élèves de l'atelier venellois à l'occasion du Petit Pont des Arts de la MJC, qui aura lieu du 21 au 24 juin prochain à la voûte Chabaud.

Au-delà de notre commune, l'artiste exporte son savoir-faire et sa passion, comme au château de Sannes dans le Luberon où elle anime des stages

d'aquarelle. Invitée par le Festival du livre à Avignon en avril dernier, elle est intervenue pour des dédicaces et des conférences.

Pétra se consacre également au journalisme culturel en tant que critique depuis plus de trente ans dans le domaine des arts et spectacles. *"M'intéresser aux autres, enseigner, cela a toujours été important pour moi. Lorsque je dois parler d'un artiste musicien, peintre, comédien écrivain ou donner mes impressions sur une pièce, une expo ou un concert, c'est un plaisir toujours renouvelé ! Je m'attache à critiquer avec pédagogie et tact, il faut que cela soit constructif..."*

En 2018, paraît son premier livre sur l'histoire du "Festival mondial du

théâtre de Nancy" co-écrit avec Lew Bogdan. Puis, lors du confinement, elle a mûri l'idée de coucher sur le papier le fruit de son expérience forgée au sein de ses ateliers. L'idée était bonne, puisque "Ma méthode d'aquarelle - jusqu'au bout du pinceau," son deuxième ouvrage édité en 2021 aux Editions Ulisse, a déjà été réimprimé en mars 2022.

De ses nombreux voyages qui inspirent son travail, Petra revient toujours dans sa maison familiale de Venelles, point d'ancrage et source d'inspiration inépuisable. Son travail poursuit un but : exprimer et transmettre des émotions, bousculer pour ne pas que ça ronronne !

[+ http://petrawauters.com](http://petrawauters.com)



François Arnoulet

Un centenaire généreux



Il a un air troublant de Jean d'Ormesson, avec ses yeux bleus pétillants, son regard espiègle et son sourire omniprésent. François Arnoulet a fêté son centième anniversaire entouré des marcheurs de Venelles Loisirs. Pleinement investi dans l'association venelloise Groupe Parkinson Provence (GPP), il continue à partager son savoir de

médecin et sa bienveillance. Cette association joue un rôle essentiel auprès des malades, de leurs proches, et des bénévoles. Elle vise à les aider et les sortir de leur isolement. François Arnoulet est définitivement un sacré personnage ! C'est au titre de son implication que mardi 26 avril dernier, la municipalité de Venelles a souhaité

l'honorer au lendemain de son anniversaire. Le Maire Arnaud Mercier lui a remis la médaille de la Ville, en présence de trois de ses enfants et de Léopold Boi, président du GPP. L'assemblée présente à leurs côtés a partagé une fois encore sa jovialité communicative.

La doyenne de Venelles

Née le 30 octobre 1921, Madeleine Tillier est la doyenne de Venelles et a fêté dignement ses cent ans en pleine crise sanitaire...



À NOTER !

Prochain forum
des associations :
sam. 3 septembre
au Parc des sports

Bravo à Recyclaïx et l'USV !

Très actifs dans la démarche de transition menée à Venelles, ils se sont associés dans une action de sensibilisation des enfants à la protection de la nature lors de stages de foot et de glisse.

Jérôme Sempéré a pris les rênes de l'USV début mars.

Ancien nageur de haut niveau, le nouveau directeur du club omnisports de Venelles ambitionne pour l'USV d'être une référence dans

le monde du football local, de la glisse et du sport bien-être.

+ <https://usvenelles.com>

Giuseppe Minniti, nouveau président des Vitrines de Venelles.

Il succède à Sébastien Damery pour piloter l'association qui développe des actions en soutien au commerce local.

+ <https://vitrinesvenelles.org>

Boxer pour mieux vivre sa santé.

Le club venellois Noble art du pays d'Aix a organisé récemment deux séances d'initiation à la boxe sur prescription pour les personnes en affection longue durée.

+ facebook.com/Le-Noble-Art-Du-Pays-dAix

Le PAVVB a un nouvel entraîneur.

Alexis Farjaudon s'est engagé avec

le Pays d'Aix Venelles Volley Ball pour les deux prochaines saisons. Sur le banc des ReBelles, l'ancien réceptionneur-attaquant de l'AS Cannes ou du Marseille Volley 13 remplace Alessandro Orefice qui a rejoint le Stade Français à Paris.

Don du sang : des nouveaux membres dans le bureau de l'association.

Suite à l'appel lancé il y a quelques mois pour renouveler l'équipe de bénévoles, François Langlet est le nouveau Président du bureau et Guylaine Vissaux la nouvelle Secrétaire. Ils remplacent Michèle Pirot et Edith Goblet qui restent impliquées dans l'équipe, aux côtés de la Trésorière Joëlle Panagiotis.

Cette nouvelle organisation doit être entérinée en Assemblée générale le 13 juin.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Dans un contexte budgétaire contraint, le développement durable sera notre cap !

De toutes parts, l'étau se resserre sur les finances des communes. Nombre de nos voisins ont choisi d'augmenter la taxe foncière sur le bâti pour rééquilibrer leurs budgets. Venelles s'était préparée à une contraction budgétaire et, grâce à cette anticipation, a pu maintenir un taux inchangé pour ses administrés depuis 2016.

Depuis l'arrivée de la première équipe municipale conduite par Arnaud Mercier, en 2015, la dette de la ville a été réduite de 56,7%. Nous avons rationalisé les coûts de fonctionnement en étudiant chaque dépense, en renégociant les marchés publics et en réorganisant les services. Nous sommes allés chercher de nouvelles ressources, notamment grâce à des investissements dans le photovoltaïque qui devraient apporter à la commune un revenu de 30 000€ en 2022. Nous poursuivons cette démarche : le projet d'une nouvelle gendarmerie devrait rapporter à la ville de confortables loyers chaque année.

Toujours dans un souci de bonne gestion, notre équipe a questionné les projets dont elle héritait des municipalités précédentes. C'est ainsi qu'après 30 ans de différents projets largement déficitaires sur l'emprise des Michelons (entrée de ville qui jouxte la station BP), notre équipe est parvenue à proposer un projet qui rassemble un centre médical, une résidence intergénérationnelle et une maison relais à vocation sociale, tout en dégagant 5,8 millions d'euros au profit de la Ville venus abonder notre capacité d'investissement.

Pour financer ses projets, Venelles va chercher le moindre euro de cofinancement auprès de ses partenaires publics : le Département des Bouches-du-Rhône, la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Région Sud, l'état et même l'Europe. En 2021, ce sont près de 6 millions d'euros ainsi obtenus. Grâce à eux, nous bâtissons aujourd'hui le Venelles des 20 prochaines années... mais nous devons nous préparer à une possible réduction de ces aides.

Dans un contexte budgétaire contraint, le développement durable sera notre cap ! En 2020, vous avez choisi de nous renouveler votre confiance sur un programme construit autour de trois axes clairs : la défense de l'environnement, le développement harmonieux de Venelles et la participation des habitants à la vie de la commune. C'est cette grille d'analyse qui éclaire nos décisions. Le remplacement de lampadaires par des éclairages leds nous a déjà permis d'économiser 120 000 kwh entre 2021 et 2019 (-16%), l'installation d'un système d'arrosage intelligent génère des économies de 8000m3 d'eau (-35%) et 9 000€ par an. Autant d'exemples de solutions écoresponsables pour des économies conséquentes.

Nous vous remercions pour la confiance que vous accordez à notre équipe, nous ne ménageons pas nos efforts pour répondre aux défis de notre ville !



Bienvenue à Olivier Brun au sein du Conseil municipal. Il succède à Suzanne Laurin que nous remercions vivement pour toutes ces années d'une implication sans failles pour Venelles, d'abord en tant qu'employée municipale sous les mandats de Maurice Daugé et de Pierre Morbelli, puis en tant qu'élue au sein de la majorité actuelle.

Ancien commerçant, spécialisé dans le voyage, Olivier Brun est également connu des Venellois pour son engagement dans différentes associations sportives et économiques.

Liste « VENELLES POUR VOUS »

Arnaud MERCIER, Françoise WELLER, Alain QUARANTA, Marie SEDANO, Philippe DOREY, Cassandre DUPONT, David THUILLIE, Marie-Annick AUPEIX, Bernard ROUBY, Gisèle GEILING, Serge EMERY, Christiane TCHAREKLIAN, Martine HENON, Alain SOLAZZI, Brigitte CORDARO, Denis RUIZ, Dominique ALLIBERT, Valérie BUSSO, Sylvie ANDRÉ, Virginie GINET, Lionel TCHAREKLIAN, Jean-Charles FIARD, David FERNANDEZ, Nicolas CONRAD, Thibault DEMARIA, Olivier BRUN

OPPOSITION MUNICIPALE

La Déclaration des droits de l'homme fait apparaître **le principe de l'assistance comme « un devoir de l'état et un droit pour le citoyen »**. Avec la loi sur la décentralisation, l'action sociale est aujourd'hui placée sous la responsabilité des départements (CDAS) et des communes (CCAS).

1. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Venelles reste encore, pour beaucoup de Venellois, malheureusement méconnu.

Nous espérons par ailleurs, que la municipalité donnera plus de visibilité au CCAS afin de permettre au plus grand nombre, de bénéficier de l'aide matérielle et financière dont ils ont besoin.

Le CCAS se situe géographiquement à l'impasse Campanella. On le retrouve aussi, en allant sur le site Venelles.fr, puis sur l'onglet « Venelles au quotidien » enfin sur celui de « Solidarité/CCAS ». Oui, on vous le concède, ce n'est pas facile de le trouver ! Un clair manque de visibilité !

Et pourtant, les CCAS constituent l'outil principal des municipalités pour **mettre en oeuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune**.

Que ce soit pour les jeunes, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes en situation de pauvreté... l'action essentielle du CCAS vise à venir en aide aux plus démunis.

Le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion en apportant des aides : l'allocation simple, une aide ménagère, un portage de repas... Il propose également un micro-crédit, l'aide alimentaire, les chèques d'accompagnement personnalisé, les secours, les demandes de domiciliation...

Mais Le CCAS est également conçu pour veiller à **la bonne accessibilité des aides sociales légales**. Il informe et guide les habitants en situation de fragilité et instruit les demandes d'aide. Il participe ainsi à la lutte contre le non recours aux aides sociales.

Le personnel du CCAS accueille les personnes en difficulté et traite les dossiers en toute confidentialité.

2. Le budget du CCAS.

On regrette que les moyens financiers accordés au CCAS ne soient pas à la hauteur des besoins. Avec un budget de 410 000 euros en 2017, la subvention accordée au CCAS connaît une baisse pour se

stabiliser à 375 000 euros depuis 2018 (avec une hausse artificielle cette année, en raison du transfert de deux compétences de la commune au CCAS : le bureau d'aide à l'emploi et l'enfance).

Dans le budget même du CCAS, le montant affecté aux aides baisse également.

Alors que nous avons voté une aide de 200 000 euros, des réductions d'impôts pour les entreprises, aucune aide supplémentaire pour le CCAS. Des aides économiques mais pas d'aides sociales !

Et pourtant la crise sanitaire a isolé, affecté, aggravé la situation de nombreux de nos concitoyens.

Monsieur le Maire, Président du CCAS justifie ces baisses par l'absence de demandes d'aides. Notre article a donc tout son sens, il est très important de faire connaître les actions du CCAS.

3. Marie-Claire Morin élue au conseil d'administration du CCAS n'a pas voté cette baisse de budget.

Elle regrette l'absence de communication sur les actions du CCAS.

Elle se réjouit de travailler depuis deux ans sur l'analyse des besoins sociaux (ABS) outil obligatoire depuis 2016. Cette analyse a déjà fait remonter de nombreuses informations et difficultés financières. Elle regrette que Monsieur le Maire ne souhaite pas mettre immédiatement des actions en place pour y remédier au plus vite.

Elle ne partage pas la vision du donnant/donnant dans l'octroi de certaines aides : des travaux d'intérêt généraux (35h) pour la bourse au permis, par exemple. Un vrai contrat de travail permettrait à ces jeunes de cotiser. Les jeunes les plus démunis auraient-ils plus que les autres, besoin d'être éduqués ?

Avec Marie-Claire Morin, Annie Mouthier et Jean-Yves Salvat ne partagent pas cette vision de notre société.

Malgré notre désaccord politique avec la municipalité, nous n'oublions pas de remercier toute l'équipe du CCAS qui fait un travail conséquent !!

Sans laisser personne au bord du chemin,

Socialement,

Marie-Claire Morin – Annie Mouthier
et Jean-Yves Salvat

Participation citoyenne

Les Venellois s'approprient le pôle culturel

Les habitants sont associés à la réalisation de cet équipement culturel fédérateur dans le cadre d'une démarche qui invite les citoyens à s'impliquer dans la vie publique locale.



Des échanges, du rire, de la convivialité ! Voici ce qui est ressorti des deux éditions du « remue méninges » participatif et animé mi-mars par Agnès Petreau, autrice et comédienne. « *Ce moment riche en échanges a vu émerger de très belles propositions de noms pour le pôle culturel* » raconte Françoise Weller, première adjointe déléguée à la culture.

Dans la foulée, le « biblioremix » a réuni dans la grande salle du centre de loisirs des habitants, des élus et agents municipaux, des représentants associatifs, tous volontaires pour travailler autour de projections concrètes. A l'aide d'une méthode créative de co-construction pilotée par le cabinet Fab' Design, les vingt-six

participants se sont immergés dans le lieu en devenir. Ils ont réfléchi aux moyens de diffuser les actualités, à la programmation des événements et des activités, les accès, aux manières de profiter du site avant et après un spectacle, ou encore aux espaces favorisant les échanges entre les générations. Les solutions imaginées seront testées auprès d'un panel d'habitants courant septembre pour être ajustées et être présentées aux membres du comité de pilotage du pôle culturel.

Le chantier de construction du pôle culturel, co-financé par l'Etat, la Métropole et le Département, est ouvert au public. Des visites régulières sont organisées, et 300 visiteurs ont déjà pu se projeter

dans les futurs espaces de ce site à la mesure de l'élan culturel de Venelles. Les deux salles de spectacle, le hall d'accueil destiné à abriter le café culturel, les locaux de pratique musicale et la médiathèque sont dorénavant bien identifiables ! *#venellesparticipative*

+ *d'infos sur venelles.fr*
04 42 54 93 10
culture.animation@venelles.fr

À NOTER !

Fermeture de la Médiathèque **le 1^{er} juillet**.
Merci de penser à ramener tous vos documents avant cette date.

Culture

L'apprentissage sur les bancs de l'école

A Venelles, les écoliers ont la chance d'explorer toute l'année des univers artistiques et développer ainsi leur esprit critique et leur sensibilité. Des initiatives portées par le service Culture et animation du territoire et soutenues par le corps enseignant.

Initier les enfants à toutes les formes d'art - spectacle vivant, cinéma, lecture, arts plastiques, expositions - c'est éveiller leur curiosité et stimuler leur imaginaire.

Amorcé en octobre dernier avec la visite d'une exposition interactive d'Artesens à la Voûte Chabaud, un projet global sur la découverte du street art par les scolaires s'est poursuivi en mars. Des visites guidées du street circuit venellois ont été organisées avec la conférencière Florine Lallement. Qu'est-ce que le street art ? Quelles sont les techniques utilisées ? Que cherchent à transmettre les artistes à travers leurs œuvres ? Combien de temps ont-ils mis pour la réalisation ? Quels sont les ressentis des enfants face à ces fresques ? Après le temps des interrogations, les enfants sont passés de la théorie à la pratique en se glissant dans la peau d'un artiste pour créer une œuvre éphémère.

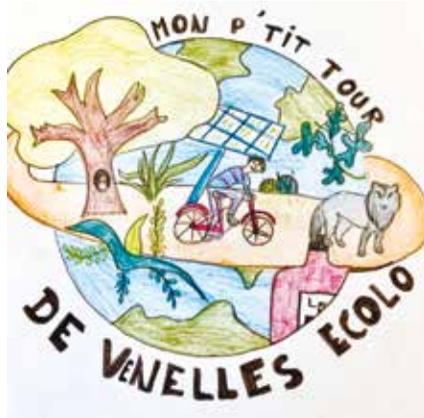
Mi-juin, les élèves doivent rencontrer les deux artistes retenus par le jury - qui s'est réuni sous l'oeil avisé de Pierre Vasarely, Président de la fondation Vasarely - pour étoffer le parcours. Ces derniers réaliseront deux nouvelles œuvres originales.

De la transversalité pour s'ouvrir au monde

A l'occasion de la dernière édition du Salon du Livre Jeunesse, qui s'est clôturée le 20 mai dernier avec près de 800 participants place des Logis, les petits Venellois ont à nouveau eu le privilège de rencontrer un auteur ou un illustrateur dans leur classe.

Projet culturel pluridisciplinaire qui dépasse les frontières de la littérature pour toucher aux sciences, aux arts visuels, à l'histoire-géographie et même à l'enseignement musical, ce temps fort de la programmation culturelle municipale crée des ponts entre les différents modes d'expression artistiques.

Les plus petits se sont immergés dans l'univers du rock'n'roll et du Québec avec les musiciens et auteurs de *Bab et les chats*. D'autres ont réfléchi à la tolérance et aux valeurs véhiculées par le sport en échangeant avec Ismaël Méziane, auteur - dessinateur de la BD *Nas, poids plume*, prix des écoliers d'Angoulême en 2015, et Abdel Achour, boxeur et président du club venellois Noble Art du pays d'Aix. Quant aux plus grands, ils se sont penchés sur l'écologie, les petits gestes du quotidien pour une planète plus durable et les expériences menées aux quatre coins du monde grâce à Maguelone du Fou, illustratrice de l'atlas *Mon tour du monde écolo* et Elise Reynier, du service développement durable de la mairie.



À travers tous ces moments de contacts privilégiés avec les artistes, qui sont autant de vecteurs

d'émotions, la municipalité réaffirme son engagement pour l'épanouissement de tous les publics !



Des petits citoyens

Parce que la citoyenneté aussi s'apprend dès le plus jeune âge, les enseignants des écoles venelloises ont à cœur de faire participer leurs élèves à des projets fédérateurs et intergénérationnels, de partage et de mise en commun des savoirs et des savoir-faire, comme par exemples :

- Le concours national « Les écrits pour la fraternité », organisé par la Ligue des droits de l'Homme, pour lequel les CP et de CE1 de l'école des Cabassols ont réfléchi sur « Rien n'est tel que le rêve pour engendrer l'avenir ». Ils ont produit deux livres reliés, une grande fresque et découvert la technique plastique du travail à la feuille d'or. On attend le résultat du concours, pour lequel les CE1 des Cabassols avaient reçu l'an dernier le 2^e prix...

- Le concours « Les petits artistes de la mémoire », pour lequel les CM2A des Cabassols viennent de réaliser un "recueil de Poilus" à partir de l'histoire du soldat venellois Léon Pignatel.

Programmation soumise à modifications (annulations, changements, adaptations) en fonction des mesures liées à la crise sanitaire.

JUIN – JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2022

JUIN

DU 1^{ER} AU 30

#venellesparticipative
Mensuelle Jeunesse
LA Playlist venelloise
 04 42 54 09 09
service.jeunesse@venelles.fr

VENREDI 3

#venellesenttransition
Consommation durable
Venelles O'naturel – 7^e édition
 10h - 18h – Place des Logis
 06 64 36 67 03
laperyredanielle97@gmail.com

DU 4 AU 6

#venellesportive
Tournoi international de basket
 Salle Polyvalente
 04 42 54 05 47 /
 06 42 05 38 00
venellesbasket@gmail.com



MARDI 7

#venellesanimée
Mardi ciné-enfants
Gang de requins
 17h30 – Salle des fêtes
 Gratuit sur réservation
 04 42 54 09 09
service.jeunesse@venelles.fr

MERCREDI 8

#venellesanimée
Déjeuner à thème pour les Seniors
 12h - 14h – Restaurant municipal La Campanella
 04 42 54 98 08

VENREDI 10

#venellesculturelle
Conférence
Peinture : la liaison entre le Japon et la Provence
 19h - 21h – MJC Allain Leprest
 04 42 54 71 70
mjcleprest@gmail.com

SAMEDI 11

#venellesculturelle
Atelier d'écriture pour adultes
 15h - 18h - Le hameau des Logissons
 07 81 21 75 21
venelles@lesateliersdelaplume.fr

DU 17 JUIN AU 23 SEPTEMBRE

#venellesportive
Le skatepark fait nocturne
 22h - 00h – Skatepark
 Entrée libre
 04 42 54 09 09
service.jeunesse@venelles.fr

Tous les vendredis de l'été, le skatepark passe en mode nocturne de 22h à minuit. Skate, roller, trottinette... Un rendez-vous estival incontournable pour tous les amateurs de glisse et de sensations fortes !

#venellesculturelle
Exposition
Visite guidée en anglais de l'expo sur Raoul Dufy
 15h - 17h – Hôtel de Caumont
 Sur inscriptions auprès de By the Way Venelles
 07 83 16 34 14
venelles@by-the-way.fr

#venellesparticipative
Cérémonie de dénomination du Théâtre de Verdure Pierre Morbelli
 11h – Esplanade Cézanne

DIMANCHE 12

#venellesparticipative
Élections législatives – 1^{er} tour du scrutin
 Bureaux de vote de la ville

VENREDI 17

#venellesanimée
Roule ta ville
 17h45 - 20h – Dans les rues de la ville
 04 42 54 09 09
service.jeunesse@venelles.fr

#venellesanimée
Loisirs - Seniors
Thé dansant
 12h - 14h – Restaurant municipal La Campanella
 04 42 54 98 08



SAMEDI 18

#venellesculturelle
Festival de Street art
Le Street Nécessaire : 6^e édition
 Entrée libre
 Place J.P. Saez
 04 42 54 93 10
culture.animation@venelles.fr

DIMANCHE 19

#venellesparticipative
Élections législatives – 2nd tour du scrutin
 Bureaux de vote de la ville

#venellesculturelle
Concert plein air MJson 2022
 18h – Place du Château
 Entrée libre
 04 42 54 71 70
mjcleprest@gmail.com



DU 21 AU 24

#venellesculturelle
Exposition Le Petit Pont des Arts
 10h - 17h – Voûte Chabaud
 Entrée libre
 04 42 54 71 70
mjcleprest@gmail.com

VENDREDI 24

#venellesanimée
Festivités Fête de la Saint Jean
 17h30 - Place des Logis
 04 42 54 93 10
culture.animation@venelles.fr



SAMEDI 25

#venellesculturelle
Théâtre Représentations théâtrales des élèves de la MJC
 Salle des fêtes
 Entrée libre
 04 42 54 71 70
mjcleprest@gmail.com

DIMANCHE 26

#venellesanimée
Vide-grenier du JCV
 8h - 17h – parking du Judo Club Venellois
 09 50 36 78 60
contact@jcvenelles.com

MERCREDI 29

#venelles sportive
Animation aquatique Défi Sainte Victoire
 9h - 19h – Centre aquatique Sainte Victoire
 Sur inscription
 04 88 72 93 10

JUILLET

VENDREDI 1^{ER}

#venellespratique
Fermeture de la Médiathèque
 04 42 54 93 48
mediatheque@venelles.fr

MARDI 5

#venellesanimée
Mardi ciné-enfants Vaïana
 17h30 – Salle des fêtes
 Gratuit sur réservation
 04 42 54 09 09
service.jeunesse@venelles.fr



#venellesanimée
Festivités Mardi en fête
 19h - Place des Logis
 04 42 54 93 10
culture.animation@venelles.fr

VENDREDI 8

#venellesanimée
Loisirs - Seniors Sortie dans le Luberon
 10h30 – 18h
 Sur inscriptions
 04 42 54 98 00
ccas@venelles.fr

MERCREDI 13

#venellesanimée
Festivités Fête nationale : soirée bal
 20h – 23h30
 04 42 54 93 10
culture.animation@venelles.fr

DU 13 AU 17

#venellesanimée
Festivités Fête foraine
 Parking Grande Terre
 04 42 54 93 10
culture.animation@venelles.fr

DU 18 AU 25

#venellespratique
Formation BAFA
 École Marcel Pagnol
 04 42 54 09 09
d.orlo@venelles.fr

MARDI 19

#venellesanimée
Festivités Mardi en fête
 19h - Place des Logis
 04 42 54 93 10
culture.animation@venelles.fr

AOÛT

MARDI 9

#venellesanimée
Festivités Mardi en fête
 19h - Place des Logis
 04 42 54 93 10
culture.animation@venelles.fr

MARDI 23

#venellesanimée
Festivités Mardis en fête
 19h - Place des Logis
 04 42 54 93 10
culture.animation@venelles.fr



À NOTER !

Connectez-vous sur Venelles.fr > En direct pour suivre toutes les actualités de la Ville !

SEPTEMBRE

SAMEDI 3

#venellesanimée

Forum des associations 2022

10h – 16h30 – Parc des sports
04 42 54 93 32

service.sport.vieassociative@venelles.fr

MARDI 13

#venellesentransition

Coaching

Session emploi 2022 : réunion d'informations

9h – 12h – Salle des Logissons
04 42 54 98 00

ccas@venelles.fr



DU 17 AU 18

#venellesculturelle

#venellesentransition

Journées du Patrimoine 2022

Patrimoine Durable

04 42 54 93 10

culture.animation@venelles.fr

SAMEDI 24

#venellessportive

#venellesanimée

Contest Skate&Trot' 2022

8h45 – 23h – Skatepark
04 42 54 09 09

service.jeunesse@venelles.fr

DIMANCHE 25

#venellessportive

Judo

Tournoi international par équipes seniors

9h – 16h – Halle Nelson Mandela
09 50 36 78 60

contact@jcvenelles.com



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION **MYPROVENCE BALADE**

ACCÈS AUX MASSIFS • EN ÉTÉ

ENVIE DE BALADE ?

Les conditions d'accès du jour au :

0811 20 13 13*

*0,06 €/minute

ou consultez le site internet : www.bouches-du-rhone.gouv.fr

BOUCHES DU RHÔNE

Numéros utiles

- **Pompiers : 18 - Police : 17- SAMU : 15**
- **Urgences sourds et malentendants : 114**
- **Police municipale : 04 42 54 93 40**
- **Gendarmerie : 04 42 54 25 70**
- **SOS Médecin : 3624**
- **Médecin de garde : 04 42 26 24 00**
- **Centre antipoison : 04 91 75 25 25**
- **Urgences Hôpital d'Aix : 04 42 33 90 28**
- **Hôpital privé de Provence : 04 42 33 88 00**
- **SOS vétérinaire : 0899 700 680**
- **Urgence dentaire : 08 92 56 67 66**

• Écoles :

- Maternelle du Mail : 04 42 54 93 30
- Maternelle du Centre : 04 42 54 93 29
- Primaire des Cabassols : 04 42 54 10 00
- Primaire Maurice Plantier : 04 42 20 06 02
- Primaire Marcel Pagnol : 04 42 54 66 49

• Périscolaire :

- École des Cabassols : 06 68 67 65 40
- École Maurice Plantier : 07 63 51 64 56
- École Marcel Pagnol : 06 75 21 34 92
- École du Mail : 06 21 44 25 80
- École du centre : 07 62 11 97 26

- **Mairie de Venelles : 04 42 54 16 16**

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 8h > 12h et 13h > 17h
et samedi : 9h > 12h

- Services techniques : 04 42 54 93 24
- Centre communal d'action sociale : 04 42 54 98 00
- Service culture et animation du territoire : 04 42 54 93 10
- Service scolaire : 04 42 54 52 52
- Service jeunesse : 04 42 54 09 09
- Service sports et vie associative : 04 42 54 44 80
- ALSH l'Oustau (Centre de loisirs) : 04 42 27 13 30

- **La Poste de Venelles : 3631**

- **Centre aquatique Sainte Victoire : 04 88 72 93 10**

- **Déchetterie : 08 10 00 31 10**

- **Aix en bus : 09 70 80 90 13**

- **Régie des eaux du Pays d'Aix : 04 42 54 33 82**

- **ENEDIS : 09 72 67 50 13**

- **GRDF : 09 69 36 35 34**

- **Sous-préfecture : 04 42 17 56 00**

Nouveaux professionnels

Votre contact : Claire GUASCH – Chargée de mission Économie, Commerce et Protocole – Tél. : 04.42.54.93.35-c.guasch@venelles.fr

Psychothérapie - Bilan psychologique

Émilie RAGOUILLIAUX

43 bis avenue de Mouliero

Tél. : 06 20 99 91 44

emilie.ragouilliaux@gmail.com

<https://psychologuevenelles.fr/>

Institut de beauté

CL'InstantBeauté

43 avenue de Mouliero

Tél. : 06 30 14 85 95

clinstant.beaute@hotmail.com

<http://clinstantbeaute.wixsite.com/my-site>

Infirmière libérale

Julie CHARLIER

18, rue des Piboules

"Le Terangua"

Tél. : 06 26 41 13 76

Institut de beauté

JFG CLINIC

302 Rue de la gare, L'Ombrière,

Bâtiment C

Tél. : 04 90 18 32 12

venelles@jfg-clinic.com

<https://www.jfg-clinic.com/nos-centres/jfg-clinic-venelles>

Massages bien-être

LA PAUSE by Mailys

46 avenue des Logissons

Tél. : 06 19 92 43 04

lapausebymailys@gmail.com

<http://www.lapausebymailys.fr/>

Bien-être

A CŒUR DE SOI

6 Allée du Parc

Tél. : 06 02 51 90 95

ducoeuraso@gmail.com

<https://ducoeuraso.wixsite.com/my-site>

my-site

Graphisme - Communication visuelle

AD GRAPHISME

6 rue Lou Recaloun

Tél. : 06 11 10 58 49

ad-graphisme@hotmail.com

www.ad-graphisme.com

Artiste - Illustratrice

MAGIQUE ACRYLIQUE

8 allée des Croustières

Tél. : 06 28 21 19 50

contact@magiqueacrylique.fr

<http://www.magiqueacrylique.fr>

Loisirs - Évènementiel

ADVENTURE CITY

Tél. : 07 71 03 41 16

info@adventurecity.fr

<http://www.adventurecity.fr/>



Carnet

Naissances

Romy KIRCH née le 18 janvier 2022
 Abbie LODYGA née le 19 janvier 2022
 Alice BARGUILLET née le 23 janvier 2022
 Marceau BOURDIERT LANOË né le 24 janvier 2022
 Madeleine COUANON née le 29 janvier 2022
 Ethan PASERO BRUN né le 30 janvier 2022
 Ethan LOGEROT né le 31 janvier 2022
 Gaspard BLANC né le 1er février 2022
 Sidonie LAUNAY CAISSON née le 10 février 2022
 Ambre LAUNAY CAISSON née le 10 février 2022
 Andrea RE né le 11 février 2022

Faustine CHATAIGNIER PLANADE née le 12 février 2022
 Nicolas DE BENEDICTIS né le 23 février 2022
 Romane QUINTANA née le 3 mars 2022
 Roméo DESSART né le 5 mars 2022
 Léo BELON né le 16 mars 2022
 Miriam RECUCI née le 18 mars 2022
 Gaspard RADAL né le 27 mars 2022
 Alice ROUX née le 4 avril 2022
 Hugo BRYNE né le 6 avril 2022
 Zélie GANDRILLE née le 8 avril 2022
 Timéo CHAMBLAIN VASCO né le 14 avril 2022
 Alexia KOCHO née le 22 avril 2022



Mariages

Claudine DOS SANTOS et Bernard CORRENOZ le 22 avril 2022
 Marie-Agnès ZAMI et Guillaume TRUCHET le 30 avril 2022

Décès

Ernest CORDERO décédé le 6 janvier 2022 (87 ans)
 Georges GRANDVALLET décédé le 20 janvier 2022 (94 ans)
 Eugène RIVAL décédé le 22 janvier 2022 (88 ans)
 Marie-Aimée CADILHAC épouse PAILLOUX décédée le 22 janvier 2022 (77 ans)
 Jean-Luc TRÉMOLLIÈRE décédé le 23 janvier 2022 (67 ans)
 Evelyne GROS veuve LOSCO décédée le 11 février 2022 (81 ans)
 René TEUMA décédé le 24 février 2022 (93 ans)
 Simonne BIONDA veuve BERTRAND décédée le 4 mars 2022 (90 ans)
 Sylvianne COLLIER épouse BERJAL décédée le 4 mars 2022 (61 ans)
 Jean RASPO décédé le 4 mars 2022 (86 ans)
 Jacques BOUCHEZ décédé le 11 mars 2022 (74 ans)



Jean BERNIÈ décédé le 15 mars 2022 (80 ans)
 Mélodie MEJIA SANCHEZ décédée le 19 mars 2022 (9 jours)
 Roger PEGER décédé le 21 mars 2022 (92 ans)
 André FEDERIGHI décédé le 24 mars 2022 (89 ans)
 Mario GABRIELLI décédé le 26 mars 2022 (92 ans)
 Jean Louis PINSON décédé le 27 mars 2022 (84 ans)
 Laure BOYEDE épouse GALÉA décédée le 31 mars 2022 (71 ans)
 Pierre MUNAQUE décédé le 6 avril 2022 (85 ans)
 Benoît SERREAU décédé le 8 avril 2022 (40 ans)
 Marcel BERT décédé le 12 avril 2022 (88 ans)
 Christiane OTTAVIANI épouse LAUGIER décédée le 18 avril 2022 (82 ans)
 Jean ROUX décédé le 18 avril 2022 (83 ans)
 Didier BERTRAND décédé le 5 mai 2022 (75 ans)
 Elisabeth DOSSMAN décédée le 8 mai 2022 (100 ans)

Permanences

En Mairie

- **Arnaud Mercier**, Maire.
Le samedi matin sur rendez-vous : 04 42 54 95 82 ou 04 42 54 93 05
- **Marie Sedano**, 3^{ème} adjointe, déléguée à l'urbanisme et à l'aménagement de l'espace.
Sur rendez-vous : 04 42 54 93 16
- **Philippe Dorey**, 4^{ème} adjoint, délégué à la sécurité publique et routière, à la police municipale, à la vidéoprotection et aux anciens combattants.
Sur rendez-vous au : 04 42 54 93 40
- **Lionel Tchareklian**, délégué au développement économique et commercial, à l'emploi, à l'agriculture et l'espace public.
Sur rendez-vous : 04 42 54 93 37

Au centre communal d'action sociale

- **Valérie Busso**, déléguée à l'action sociale
Sur rendez-vous : 04 42 54 98 00
- **Assistants sociaux du Conseil départemental 13**
Sur rendez-vous : 04 13 31 84 10
- **Conseiller en succession épargne et fiscalité, avocats et conciliateur de justice**
Sur rendez-vous : 04 42 54 98 00
- **Mission locale**
Sur rendez-vous : 04 42 61 72 99
- **Parcours handicap**
Sur rendez-vous : 0 800 400 413
- **Plan Local Insertion et Emploi**
Sur rendez-vous : 04 42 54 98 00
- **Psychologue, école des parents et des éducateurs**
Sur rendez-vous : 04 42 59 64 53

• UFC Que Choisir

Sur rendez-vous le 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois, de 9h à 12h :
04 42 93 74 57

Autres permanences

- **Voisins vigilants** : 04 42 54 93 18
- **Opération tranquillité vacances** : 04 42 54 93 40
- **Huissier de justice** : 04 42 67 11 51
- **Architecte Conseil du CAUE 13** : chaque 4^e mardi du mois, l'après-midi au service urbanisme de la mairie au Pôle aménagement - 302 rue de la gare - Immeuble l'Ombrière, rez-de-chaussée, Bât. C - Sur rendez-vous : 04 42 54 93 16

À la salle Lou Triboulet

- **Notaire** : le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h

Calendrier

JUIN

- DIMANCHE 5
Pharmacie de la TOULOUBRE
- LUNDI 6
Pharmacie LEONARDO
- DIMANCHE 12
Pharmacie du SOLEIL
- DIMANCHE 19
Pharmacie TROCELLO
- DIMANCHE 26
Pharmacie des LOGISSONS

JUILLET

- DIMANCHE 3
Pharmacie de PUYRICARD
- DIMANCHE 10
Pharmacie de PEYROLLES
- JEUDI 14
Pharmacie du VILLAGE DU SOLEIL
- DIMANCHE 17
Pharmacie POUSSARDIN
- DIMANCHE 24
Pharmacie de JOUQUES
- DIMANCHE 31
Pharmacie de la TOULOUBRE

AOÛT

- DIMANCHE 7
Pharmacie LEONARDO
- DIMANCHE 14
Pharmacie du SOLEIL
- LUNDI 15
Pharmacie TROCELLO
- DIMANCHE 21
Pharmacie des LOGISSONS
- DIMANCHE 28
Pharmacie de PUYRICARD

Coordonnées

Pharmacie DU SOLEIL

56, rue Maurice Plantier
13770 VENELLES
04 42 54 70 34

Pharmacie DES LOGISSONS

100, av. des Logissons
13770 VENELLES
04 42 54 27 42

Pharmacie DU VILLAGE DU SOLEIL

Résidence Village Soleil
3500, route du Puy-Sainte-Réparate
13540 PUYRICARD
04 42 92 04 10

Pharmacie LA TOULOUBRE

Parc de la Rostolane
50, place Waldeck Rousseau
13540 PUYRICARD
04 42 92 18 19

Pharmacie de PUYRICARD

2, chemin des écoles
13540 PUYRICARD
04 42 92 10 45

Pharmacie LEONARDO ET POPPE

4, avenue du Cours
13610 LE PUY SAINTE RÉPARADE
04 42 61 95 43

Pharmacie TROCELLO

9, avenue de la Bourgade
13610 LE PUY-SAINTE-RÉPARADE
04 42 61 96 69

Pharmacie POUSSARDIN

1, av. de la Pourane
13650 MEYRARGUES
04 42 57 50 16

Pharmacie AMORETTI

24, Route Nationale
13860 PEYROLLES-EN-PROVENCE
04 42 57 80 39

Pharmacie MENARD/BOUVARD

1, bd. du Réal
13490 JOUQUES
04 42 67 62 40

Collecte et recyclage des déchets



Collecte en porte à porte :
pensez à sortir votre
bac la veille au soir !

Secteur 1

Le Claou, Les Cabassols,
Fontcuberte, Centre-Ville,
Hauts-le-Venelles, Gendarmerie,
Grande terre.

- Bac jaune : déchets recyclables
> 1 mercredi sur 2
- Bac noir : ordures ménagères
> Lundi et vendredi

Secteur 2

Les Logissons, Campagne, Violaine,
Les Faurys, route de Couteron

- Bac jaune : déchets recyclables
> 1 jeudi sur 2
- Bac vert : ordures ménagères
> Mardi et samedi

➕ *Le calendrier détaillé des jours
de collecte est disponible sur
venelles.fr (> Venelles au
quotidien > Propreté/déchets)*

**LE RÉFLEXE « RECYCLETTE » ! - parking de l'école Marcel Pagnol. Venez
recycler vos petits objets tels que : stylos, capsules de café, lunettes,
piles, cartouches d'encre, petits appareils électroniques, bouchons.**

Collecte en points d'apports volontaires



- Rue Eugène Bertrand Bas
- Couteron – Mollet
- Rue de la Reille
- Chemin du Cimetière
- Place de la Grande Terre
- Chemin Du Stade – Passerelle
- Allée du Parc
- Rue de l' Agnel – La Roberte
- Rue des Isnards – Les Tilleuls
- Avenue Maurice Plantier – Ventoux
- 11 Chemin Du Collet Redon –
- Complexe sportif
- Rue du Claou – Les Bosquets
- Rue des Piboules
- Chemin de la Bosque
- Avenue des Faurys
- Avenue de la Grande Bégude
- Route des Logissons – Rond Point
- Metro Venelles
- Route de la Touloubre – Les
Sycomores
- Avenue des Logissons – Hameau des
logissons
- Rue de la Carraire
- Les Logissons – Pruneliers
- Rue Des Michelons – La Croix

Gestion des déchets, un seul numéro : **04 42 91 49 00**

- Ramassage des encombrants : **le 3^e mardi de chaque mois**
- Mise à disposition de bacs de tri : **sur demande**



VENELLES

#Venelles animée

FORUM DES ASSOCIATIONS

Sam. 3 sept. 10h > 16h30



A chacun son asso !

Animations . Démonstrations

2022



Au parc des sports - Food trucks sur place

+ service.sport.vieassociative@venelles.fr
04 42 54 93 32



VENELLES

#Venelles Culturels 2022

LE STREET NÉCESSAIRE

Samedi 18 juin à partir de 19h
Venelles-le-Haut



**Arts graphiques
et musique**

2022

+ 04 42 54 93 10 / culture.animation@venelles.fr
venelles.fr



KA
DIVERTI



VENELLES

#Venelles animée

LES NOCTURNES DU SKATE PARK

du 1^{er} juil. au 23 sept.



**Chaque vendredi
de 22h à minuit**

2022



Service jeunesse : 04 42 54 09 09
service.jeunesse@venelles.fr



VENELLES

#Venelles animée

FÊTE NATIONALE : BAL

Mercredi 13 juillet dès 20h
Place des Logis



**Soirée dansante
avec le groupe Puzzle**

2022

+ d'infos : 04 42 54 93 10
culture.animation@venelles.fr

venelles.fr